

Nous vous proposons dans cette newsletter :

- Un focus sur les exigences réglementaires entre les différents types de bâtiments
- Des rappels sur des points particuliers de la RT 2012 en maison individuelle
- Des pistes sur la future réglementation RBR 2020
- Des statistiques sur nos études thermiques RT 2012

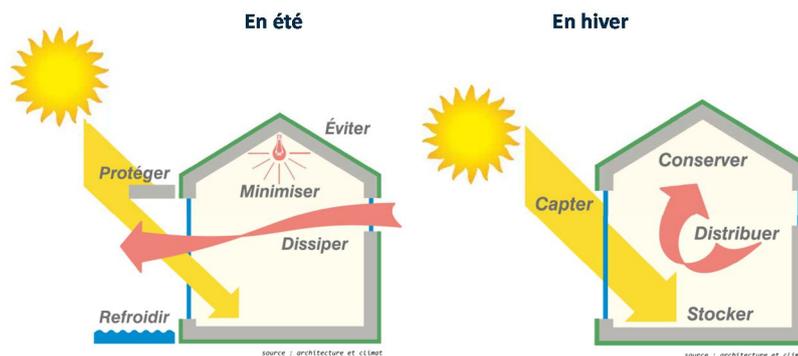
RT 2012 par usage

Type de bâtiment	Maison individuelle	Bâtiment Collectif	Bâtiment Tertiaire
Exigences			
Surface minimale de baies vitrées	1/6 de la surface habitable	1/6 de la surface habitable	
Part d'ENR (Energie renouvelable)	Recours obligatoire à au moins une énergie renouvelable		
Système de ventilation	Ventilation simple flux Hygroréglable B ou Ventilation double flux autoréglable	Ventilation simple flux Hygroréglable B ou Ventilation double flux autoréglable	Ventilation simple flux Autoréglable ou Ventilation double flux Autoréglable ⚠ Débit de ventilation à définir par une étude en fonction de l'usage du bâtiment
Rafraichissement			Possible grâce au bonus de consommation suivant la zone géographique
Éclairage	Valeur forfaitaire en fonction de la surface habitable et des apports solaires	Valeur forfaitaire en fonction de la surface habitable et des apports solaires	Calcul des puissances précis en fonction de l'usage des pièces et de l'éclairage nécessaire. (Environ 10 W/m ²) Fort impact sur la consommation totale du bâtiment

L'exigence est définie par le Tic (Température intérieure de confort), $Tic < Tic_{ref}$.

Cette température intérieure de confort correspond à la température intérieure du bâtiment ne pouvant être dépassée plus de 5 jours dans l'année. Aujourd'hui seuls les bâtiments à inertie légère tel que les maisons en ossature bois peuvent être impactées par cette exigence.

Dans la pratique, cela se traduit par la **mise en œuvre obligatoire de protections solaires extérieures mobiles** (Volet roulants, volet battants, etc.) dans les **pièces de nuit**. Sauf cas particulier d'un vitrage avec contrôle solaire qui tolère l'installation d'une simple protection mobile intérieure.



Des réflexes de « bon sens » permettent d'éviter la surchauffe en été tout en conservant les apports solaires en hiver.

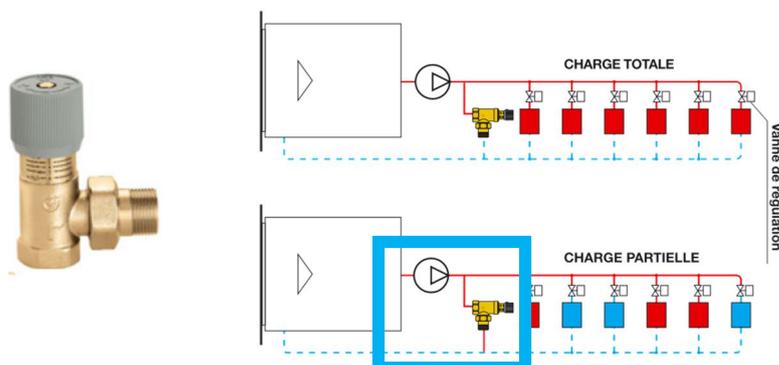
Régulation chauffage

Afin d'assurer une régulation du chauffage en fonction de la température intérieure du logement, chaque espace chauffé doit comporter un thermostat intérieur. Cette exigence se réduit à **1 thermostat pour une surface maximum de 100m² habitable** dans les cas particuliers suivant :

- Plancher chauffant
- Air insufflé
- Poêle à bois

Pour le système hydraulique avec radiateur, la mise en place de robinet thermostatique permet de répondre à cette exigence.

Lorsque toute les pièces sont équipées de radiateurs avec vanne thermostatique, le conseil pour éviter la mise en sécurité de la chaudière est d'installer **une soupape de pression différentielle** comme le montre le schéma ci-dessous :



Ainsi lorsqu'aucun radiateur n'est en demande, la soupape s'ouvre et laisse un circuit ouvert afin de ne pas endommager le circulateur le temps que la chaudière s'arrête.

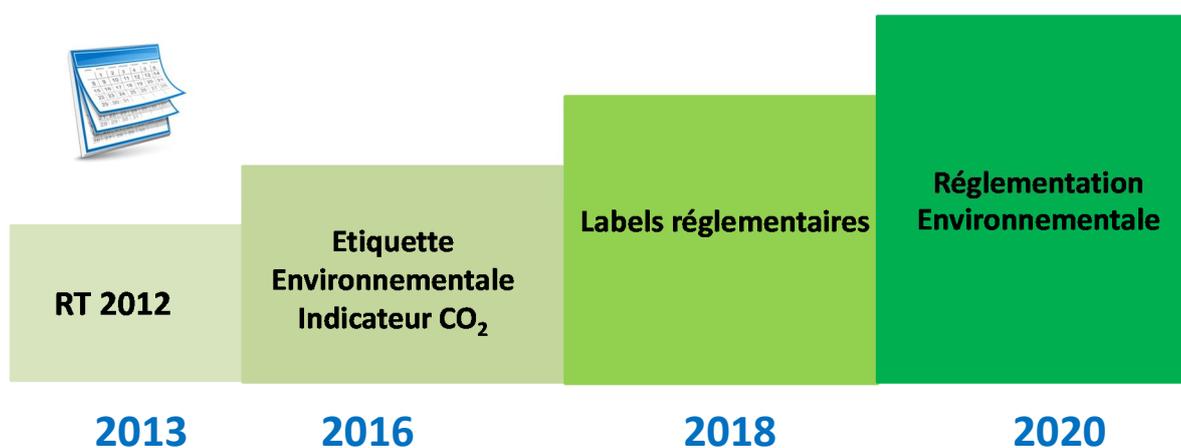
Réglementation Bâtiment Responsable 2020

Afin de se préparer aux évolutions futures, vous trouverez ci-dessous quelques pistes concernant la RBR 2020 et les exigences notamment environnementales qui lui seront appliquées.

Rappel des échéances européennes 2010/31/UE :

- Au 31 décembre 2018, les nouveaux bâtiments occupés par les autorités publiques seront à consommation d'énergie quasi nulle.
- Au 31 décembre 2020, tous les nouveaux bâtiments seront à consommation d'énergie quasi nulle

Les évolutions en quelques dates :



Les labels proposés par Effinergie :
- Effinergie +
- BEPOS

Définition du BEPOS et des bâtiments à haute performance environnementale

Réglementation sur le BEPOS et sur les émissions de GES

Evaluation multicritères (énergie, gaz à effet de serres, eau, déchets, etc.) des performances des bâtiments sur leur cycle de vie.

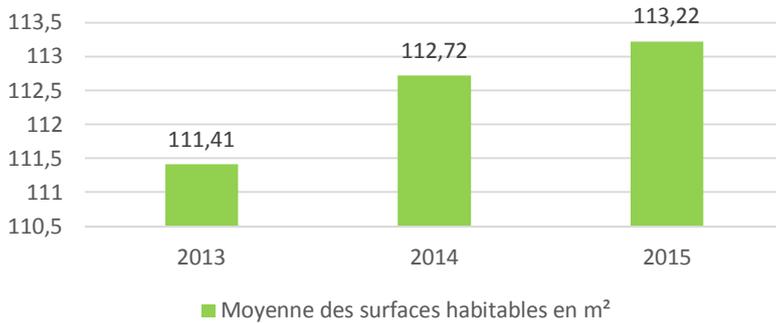
Quelques pistes sur lesquelles la RBR 2020 pourrait s'appuyer :

- Un renforcement des exigences sur le bâti et les équipements
 - $B_{bio_{max}}$ abaissé à -20% du $B_{bio_{max}}$ de la RT 2012
 - $C_{ep_{max}}$ abaissé à -20% du $C_{ep_{max}}$ de la RT 2012
- Raisonner sur une surface habitable ou utile et non sur la SRT
- Le recours à une production ENR locale pour couvrir une partie des consommations
- Améliorations du confort d'été (Rafrachissement passif, automatisation des protections solaires et des ouvertures de fenêtres, ...)
- La priorité à l'autoconsommation et au stockage de l'électricité (Batteries)
- Analyse du cycle de vie du bâtiment

Statistiques RT 2012



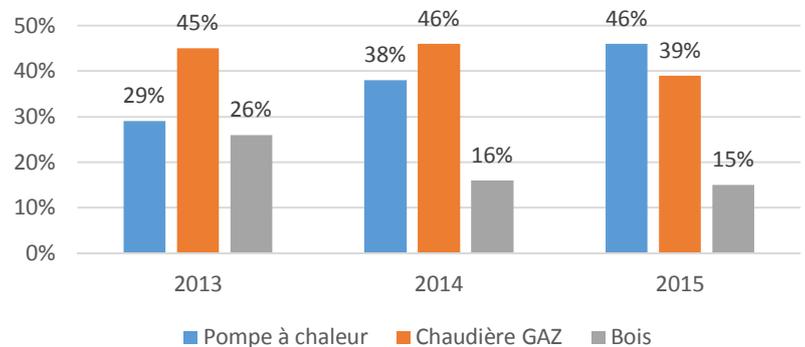
Moyenne des surfaces habitables en m²



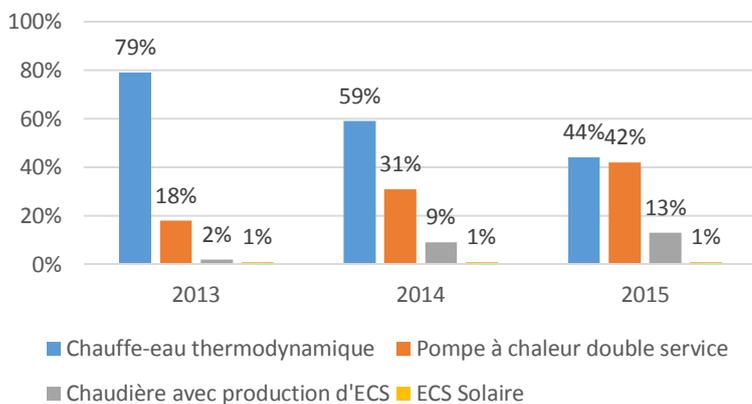
La moyenne des surfaces habitables augmente depuis l'application de la RT 2012. Cela traduit, la baisse depuis 2013 des maisons primo-accédant. Cette tendance se verra peut être inversée avec la mise en place du nouveau prêt à taux zéro.

Ce graphique nous montre l'évolution de la part de marché de la pompe à chaleur au dépend du poêle à bois. Celui-ci stagne à 15% de la part de nos études. La chaudière gaz à condensation reste stable.

Choix des générateurs énergies/année



Choix des générateurs ECS/année



On retrouve ici l'augmentation de la pompe à chaleur double service sur les systèmes produisant l'eau chaude sanitaire. On constate aussi la progression de la solution chaudière gaz à condensation avec production d'ECS associée à des panneaux photovoltaïques.



Avec vous, pour vous, en toute indépendance

Téléphone : 03 85 77 11 61

Messagerie : admin@be-neoenergies.fr

Site internet : www.be-neoenergies.fr

